

L'organisation du Crédit agricole
L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération du projet de loi sur l'organisation du crédit agricole mobilier. Le projet est ajourné.

La destruction des insectes
L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi concernant la destruction des insectes, cryptogames et autres nuisibles à l'agriculture.

Le Sénat passe à une deuxième délibération. L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi sur l'organisation du crédit agricole mobilier. Le projet est ajourné.

NOUVELLES DU JOUR

Le projet du gouvernement relatif à l'installation du préfet de la Seine à l'Hôtel-de-Ville de Paris.
Paris, 16 janvier. — Le projet que le gouvernement déposera comme sanction de l'interpellation Lamarzelle contient l'article unique suivant :

« Le siège de la Préfecture de la Seine est à l'Hôtel-de-Ville de Paris. »
Ce projet n'est que la reproduction du dernier paragraphe de l'article 21 du projet dont la Chambre a été saisie le 15 mars 1887, par M. Goblet, alors président du conseil.

La commission relative à l'organisation municipale de Paris sera convoquée cette semaine, pour examiner ce projet.

Le général de Gallifet
Paris, 17 janvier, 12 h. 16. — Il se confirme que le général de Gallifet va être appelé au commandement du corps d'armée de Paris.

La blessure du général Brugère
Paris, 17 janvier, 12 h. 16. — Le général Brugère subit, cette après-midi, une longue et douloureuse opération. Malgré des affirmations contraires, nous croyons savoir que son état est jugé assez grave par les médecins.

Une déclaration de M. Hovelacque
Paris, 17 janvier, 12 h. 25. — M. Hovelacque, président du conseil municipal, interrogé ce soir sur la séance de la Chambre et l'interdiction du gouvernement de déposer un projet portant l'irradiation du préfet à l'Hôtel-de-Ville, a déclaré que ses collègues et lui étaient sans intérêt à ce sujet.

Le conseil saisi l'occasion prochaine de décider à nouveau de ne pas loger le préfet à l'Hôtel-de-Ville quoiqu'il arrive.

Une motion de résistance sera certainement votée par les autonomistes, qui sont au nombre de 43, auxquels se joindront probablement pour la circonstance les groupes Joffrin et Vaillant.

Mme Ratazzi
Paris, 16 janvier.
M. Athalin a fait extraire de Saint-Lazare Mme Ratazzi, qui a été interrogée, toute la journée, à la séance et interrompue une dernière fois par M. Ratazzi de prendre un dépôt son repas. Le bruit court que l'inculpée a affirmé une fois de plus avec énergie, que M. Legrand a été décoré, grâce aux bons soins de M. Wilson; elle s'est engagée à le répéter demain, lors de la confrontation avec M. Legrand et Wilson.

Le conseil saisi l'occasion prochaine d'un mandat de comparution pour demain à midi, dans le cabinet du juge.

Les Italiens à Massouas
Rome, 16 janvier. — Le bruit a couru cette après-midi, qu'un combat a eu lieu à Massouas; mais il est formellement démenti par le ministère de la guerre.

L'affaire Vigneau devant la Cour de cassation
Paris, 16 janvier. — Les trois chambres de la cour de cassation se sont réunies aujourd'hui pour examiner l'affaire Vigneau.

Après avoir entendu la lecture du rapport, la cour a décidé que la comparution de M. Vigneau aurait lieu et que les faits étant suffisamment éclairés, une nouvelle enquête serait inutile.

Le dernier acte sera un huis-clos, un mandat de comparution pour demain à midi, dans le cabinet du juge.

Le régime des visiteurs, on remarque que le nom de M. Jules Grévy.
Paris, 16 janvier. — On remarque que le nom de M. Jules Grévy, qui sont reçus les visiteurs, sont déposés les matras tachés de sang qui ont servi à transporter le général.

Mort de M. Godin
Une dépêche nous annonce la mort de M. Godin, fondateur de la famille de Guise (Aisne), ancien député, conseiller général de l'Aisne.

Jean-Baptiste-Alexandre Godin était né à Esquermes (Aisne), en 1817. Fils d'un serrurier, il fit le parti d'abord les travaux, il créa une nouvelle industrie, celle des appareils de chauffage en fonte de fer, et s'installa, en 1846, à Guise où il fit beaucoup de fortune.

En 1871, Godin fonda un collège, près de son usine, le collège, comprenant une série de maisons pouvant contenir les familles de ses ouvriers, un théâtre, une école, etc.

En 1871, M. Godin, qui, sous l'Empire, ne s'était guère mêlé à la politique active que pour soutenir la candidature de M. Jules Favre, en 1869, fut élu député républicain de l'Aisne; mais, il refusa de se présenter de nouveau après la dissolution de l'Assemblée nationale et resta dans la vie privée.

Le fils de M. Godin est mort, il y a quelques jours, à l'âge de quarante-sept ans.

La mort du baron Dietrich
On annonce de Strasbourg la mort du baron Dietrich, un des principaux industriels d'Alsace.

La mort de M. Foy
On annonce également la mort de M. Foy, frère du général Foy, député.

M. Florens n'est pas candidat
Gap, 16 janvier. — M. Florens n'a pas accepté définitivement la candidature au siège législatif laissé vacant dans les Hautes-Alpes. Sa réponse officielle ne sera connue que dans quelques jours.

Un nouveau conflit avec le conseil municipal de Paris
Les journaux du soir parlent d'un nouveau conflit du préfet de la Seine avec le conseil municipal au sujet de l'organisation des écoles municipales, contrairement aux prescriptions du conseil.

Il s'agit, en effet, de la question de ce conflit dans les lettres Lamarzelle; mais les députés de la Seine affirment qu'il était le résultat d'un malentendu et que l'affaire était déjà arrangée.

Les radicaux affirment, du reste, de n'attacher d'importance à l'interpellation que si les radicaux de M. Jules Ferry se mettaient de la partie, en représentant des mesures prises par les autonomistes du conseil municipal pour empêcher le député de l'interpellation de se faire nommer président de la République s'il est appelé à prendre possession de l'Elysée.

L'incident franco-italien
Paris, 16 janvier. — Le ministre des affaires étrangères remettra probablement aujourd'hui, à l'ambassadeur d'Italie les documents qu'il a reçus du conseil de France à Florence ainsi qu'à la chambre des députés.

Ces documents établissent, contrairement aux conclusions de l'enquête italienne, que les agents français, avant de prendre possession de la succession Hussein, ont accompli toutes les formalités prescrites par les conventions internationales.

fonctionnaires et les magistrats italiens auraient négligé l'accomplissement des formalités prescrites par les conventions internationales.

La protestation du corps consulaire à Florence
Rome, 16 janvier. — Le Capitain Francesco dit que le juge de paix de Florence implique dans l'affaire du consulat français, a reçu du garde des Sceaux une réponse négative, non pour avoir agi illégalement, mais pour n'avoir pas averti le gouvernement de l'opposition faite par le conseil de France à l'action de la justice.

Les représentants des puissances étrangères auprès du Quirinal ont reçu communication de la protestation formulée par le corps consulaire de Florence et l'ont fait parvenir à leurs gouvernements respectifs.

Picards à Marseille
Marseille, 16 janvier. — A Marseille, on a saisi des placards manuscrits, dans les divers rues du centre. Ils ont été arrachés dans la matinée par la police. Ces placards portaient ce qui suit :

A bas les usurpateurs !
Vivent les bourgeois d'Anjou !
Vive Charles Bourbon d'Anjou, l'héritier du roi de France !
A bas Orléans ! — Egalité.

La situation en Afrique
On mande de Rome au Daily News qu'une grande émotion règne dans les cercles militaires italiens.

On attend d'une heure à l'autre la nouvelle d'une rencontre avec les Abyssins. On affirme que dans le courant de l'année dernière, une grande quantité d'armes ont été introduites d'Europe en Abyssinie.

La Turquie et le prince Ferdinand
On mande de Saint-Petersbourg au Times qu'on négocie certainement en ce moment, pour arriver à un accord, le prince Ferdinand qu'il a quitté la Bulgarie.

Il est faux que la Turquie ait déjà consenti à se charger de cette mission.

Tirage d'obligations de Paris
Ce matin, il a été procédé au 75e tirage trimestriel des obligations de l'emprunt de 1869.

Il y a eu 15 premiers et droit dans leur ordre de sortie aux lots ci-après :

Le n° 172,720 gagne 200,000 francs.
Les quatre numéros suivants, chacun 100,000 fr. : 482,660 — 107,998 — 170,335 — 334,950.

Les dix numéros suivants, chacun 1,000 francs : 563,590 — 385,935 — 454,726 — 69,029 — 135,658 — 539,800 — 242,393 — 176,312 — 134,616 — 89,384.

Sont un total de 250,000 francs.
Les 8,635 autres numéros sont remboursables par le 31 janvier.

Les comités impérialistes de la Seine chez le duc de Padoue
Hier, à deux heures et demi, soixante-dix députés des comités impérialistes de la Seine sont allés présenter leurs vœux de nouvel an à M. le duc de Padoue, président du Comité central impérialiste de l'appui au peuple.

M. Félix Duval, vice-président d'un groupe important des comités de la Seine, a prononcé le discours d'usage.

Monsieur le président du comité central, les présidents des comités impérialistes de Paris et de la banlieue, au nom desquels je parle, viennent respectueusement vous offrir leurs vœux de bonne année.

Il salue en vous non seulement le représentant de S. A. I. Mgr le prince Victor-Napoléon, l'empereur de demain, mais aussi l'illustre homme d'Etat dont le nom restera étroitement unis à celui de l'empereur d'hier, l'admirable souverain qui tous les bons Français regrettent et pleurent encore.

Le duc de Padoue, monsieur le président, a répondu à leur prière et à leur pays. Ils du peuple, ils savent que le peuple a été, de tout temps, la partie la plus pauvre de la nation et que le peuple a été, de tout temps, la partie la plus pauvre de la nation.

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président du comité central, le seul chef des comités de France, a unifié notre doctrine et donné le signal de l'action. »

Vous comprenez que l'occupation de l'appui du Comité central pour développer l'initiative de S. A. I. et la nôtre.

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

Le duc de Padoue a répondu : « Monsieur le président, je vous remercie de vous présenter, monsieur le président, vous présent de dire à nos frères de demain que le jour des fils n'a jamais été plus ardent, que le jour des fils n'a jamais été plus ardent. »

prix du mètre 9/8, elle s'est étendue ensuite au cachemire 9/8, et les merisios 5/4 et 1/20 et cachemire 5/4 en profitent maintenant.

Malgré cette amélioration, les cours de ces tissus n'ont pas encore repris leur niveau pendant le semestre et restent sensiblement au-dessus du prix de revient.

« Les fabricants ne doivent pas perdre de vue que le mérisios et le cachemire sont d'une vente beaucoup plus restreinte qu'autrefois, et que les prix de vente ne pourront pas être maintenus au-dessus de leur production et en évitant les stocks. »

« Mérisios et cachemires doubles. — La production du mérisios double est en hausse, celle du cachemire double est en baisse. »

« Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Filature fantastique. — Les commissions sont en baisse. Les prix sont plutôt en faveur des acheteurs et ne laissent pas de laisser à désirer. Les commissions sont en baisse. »

« Nos lecteurs y rencontreront beaucoup de noms appartenant à des familles riches et éminentes, qui manifestent aujourd'hui la plus grande horreur pour le parti républicain. »

« Hier matin il daignait enfin s'écarter et publier les ligues suivantes : »

« Dans les volumineuses archives que nous possédons nous ne choisissons que les francs-maçons qui ont encouru des déconduites dans la lignon ou ceux qui ont été déshonorés par des faits publics. »

« C'est le 21 juin 1793 que fut créée, rue Basse, une loge symbolique qui prit pour titre : Les Amis-Élus. »

« Les fondateurs étaient au nombre de neuf ; les noms sont : ANTOINE BURY, négociant, secrétaire de la Chambre du commerce, vénérable ; RAY, le surveillant ; LEBAY, le surveillant ; PACHOD, secrétaire ; D'ARMANDOUR, orateur ; ANTOINE VANDERBILLET, Charles-François GARNIER-LEBEY, CHARLES-JOSEPH BIGO. »

« Les premiers frères qui s'associèrent aux fondateurs de la nouvelle loge furent les suivants : ALEXANDRE-JOSEPH FAMECHON HOCZÉ, vénérable en 1792. »

« FLORES-JOSEPH ROBLANS, négociant. (Décédé le 23 mai 1812). »

« Ces trois frères furent réunis ensemble aux premiers jours de la révolution, le 23 mai et de maître le 22 juin. » (A suivre.)

« Nous supposons que le Progrès a mieux que nous à offrir. Le document qui a été communiqué à nos collègues, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

« Beaucoup d'entre eux, la maçonnerie ne consiste que dans la fraude et dans la fraude. Il est très facile, nous ne disons pas de justifier, mais d'expliquer la présence de certains noms sur les contrôles de la Franco-Maçonnerie. »

« Pas douteux que de nombreux francs-maçons, mais de ceux qui font partie de la loge, ne se fassent enlever aujourd'hui l'illusion sur la tendresse, le caractère et l'esprit de nos collègues. »

au Préfet, dans les trois premiers mois de l'émulsion des rôles, s'adressant en décharge ou réduction. Il y joindra la quittance des termes échus de sa contribution, sans pouvoir, sous prétexte de réclamation, différer le paiement des termes qui viendront à échoir pendant les trois mois qui suivront la réclamation, et dans lesquelles faire parvenir au juge définitivement. (Loi du 21 avril 1832, art. 29.)

« Ce n'est point assujettis aux droits de timbre les réclamations ayant pour objet une cote moindre de 30 francs. (Loi du 21 avril 1832, art. 29.) »

« Les demandes en remise ou réduction pour pertes résultant d'événements extraordinaires qui survient pendant les trois mois qui suivent l'événement. Les demandes en remise ou réduction pour chômage de manufactures et usines, et pour inhabilitation de maires, doivent être présentées dans les quinze jours qui suivent l'année ou le dernier trimestre de chômage ou d'inhabilitation. (Résumé du 10 mai 1859, art. 15.) »

« Tout contribuable qui se croira imposé à tort ou à faux, soit dans les rôles généraux, soit dans les contributions directes, soit dans ceux de la taxe des prestations en nature, pourra en faire la déclaration à la Mairie du lieu de l'imposition dans le mois qui suivra la publication des rôles. »

« Cette déclaration sera reçue, sans frais ni formalités, sur un registre tenu à la Mairie, et sera signée par le maire ou son mandataire. »

« Celles de ces déclarations qui, après examen sommaire, auront pu être immédiatement reconnues comme étant directes sur un état qui sera revêtu de l'avis du Maire ou des répartiteurs, suivant le cas, ainsi que de celui du Maire, du Conseil et du Directeur. Le Conseil de Préfecture prononcera les dégrèvements ; il statuera, toutefois, de statuer sur les cotés ou portions de cotés qui lui seraient parvenus directement au rôle. »

« Les contribuables dont les déclarations n'auraient pas été portées en temps utile, ou qui n'auraient pas été reçues par la cote desquels le Conseil de Préfecture n'aurait pas à statuer en seront avisés et ils auront la faculté de les faire porter en temps utile, dans les formes ordinaires, dans un délai d'un mois, à partir de la date de la notification, sans préjudice des délais de recours. (Loi du 21 avril 1832, art. 29 et du 29 décembre 1851, art. 10.) »

Un accident, que l'on a cru d'abord grave, s'est produit lundi soir, vers six heures et demi, Boulevard d'Anjou-lez-Tourcoing.

Un cultivateur du Mont-à-Leux, M. Cyrille Phalemin, s'en revenait d'avoir été visiter ses parents, quand il voulut traverser le passage à niveau de chemin de fer.

Le train allait au nord; le garde-barrière s'éleva en criant à M. Phalemin de se garer.

Celui-ci, sourd-muet, n'entendit rien ; mais il aperçut tout-à-coup le train qui s'avancait.

Pris soudain de frayeur, il se recula vivement et tomba la tête en arrière sur la barrière.

M. le docteur Carotte fut mandé ; il constata une plaie à la tempe droite, blessure sans gravité d'ailleurs.

M. Phalemin put s'en retourner chez lui sans le secours de personne.

Une voiture conduite par J.-B. Bourgeois suivait lundi soir le rue d'Alsace, quand le cheval, soudainement effrayé, se cabra et jeta le véhicule sur un réverbère bordant la rue.

La voiture tomba et fut fortement déformée. Le cocher tomba également et se fit aux genoux des contusions peu graves.

Au cours de la représentation des Paillottes Noirs au théâtre Deschamps, dimanche soir, un jeune homme, Henri Potier, à qui la vue des armes avait donné des ardeurs belliqueuses, cherchait dispute à ses voisins.

L'agent Deschamps s'opposa pour le mettre dehors, car il troublait la représentation.

Deschamps n'y alla pas de main-morte ; il sauta à la gorge de l'agent.

Mais, bientôt mis à la raison, notre jeune homme, trop ardent, fut conduit au poste.

Les trains tramways qui desservent la ligne de Lille à Tourcoing par la